

6 novembre 2012

12.390

**Question Martine Docourt Ducommun****Vote du Grand Conseil sur la centrale à gaz: oui ou non?**

A plusieurs reprises le Conseil d'Etat a été interpellé sur le vote éventuel du Grand Conseil concernant la centrale à gaz de Cornaux. Les réponses données par le Conseil d'Etat devenant de plus en plus évasives, nous nous permettons de demander à nouveau des éclaircissements à ce sujet.

Lors de la session de début octobre, le Conseil d'Etat avait informé le Grand Conseil que le Groupe E était d'accord qu'il y ait débat à ce sujet. Bien que nous soyons très heureux d'apprendre qu'une entreprise privée ne s'oppose pas au débat démocratique, nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Est-ce que le Grand Conseil votera sur la construction de la centrale à gaz de Cornaux?
- Si oui, quelle sera la valeur juridique de ce vote?
- Si oui, à quel moment de la procédure aura lieu ce vote?

Cosignataires: S. Latrèche, M. Béguelin, B. Goumaz, E. Flury, B. Nussbaumer, C. Fischer, M. Guillaume-Gentil-Henry, L.-M. Boulianne, M. Maire-Hefti, A. Houlmann, L. Zwygart-de Falco et J. Lebel Calame.